



17 janvier 2019

# MOBILISATION ST MICROELECTRONICS

## ACTE I - PRIME MACRON



Depuis plusieurs semaines, le pays est secoué par une mobilisation sociale inédite des « gilets jaunes ». Contre tous les pronostics et malgré une propagande du gouvernement visant à discréditer ce mouvement, la mobilisation perdure et se renforce.

A l'origine de ce mouvement, une taxe sur les carburants, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase d'un ras le bol général. Au fil des semaines, les revendications des gilets jaunes se sont affinées et ont révélé notamment un problème de pouvoir d'achat, que le pouvoir exécutif, et surtout le patronat, feignent d'ignorer.

### Ce problème de pouvoir d'achat est avant tout un problème de salaire, issu notamment d'une inégale répartition des richesses produites par le travail !

- Chez ST, en 2018, la politique salariale a été de 2% pour les I&C, de 2,3% pour les OATAM et de 35% pour la direction. L'inflation a été de 1,6% et la revalorisation du PMSS (plafond mensuel sécurité sociale) a été de 2,1%. Alors bonne augmentation pour les salarié-e-s ?
- D'un autre côté, toujours chez ST, notre nouveau PDG dès sa désignation a bénéficié de 100 000 actions gratuites sans avoir fourni aucun travail dans ses nouvelles fonctions. Par ailleurs, le niveau des dividendes versés aux actionnaires s'élève à 215 M\$ en 2018, et en 2019, les cadeaux semblent se poursuivre. Notre direction lance un programme de rachat d'actions pour un montant max de 750 millions de dollars sur une période de 3 ans, qui profitera en majorité comme d'habitude à une minorité de personnes déjà bien aisée (JG >15, Managers, SHOMM, Chefs équipes, Top management) !
- En 2018, les entreprises du CAC40, dont ST fait partie, ont distribué 57,4 milliards aux actionnaires.

### L'inégale répartition des richesses produites par le travail, existe belle et bien à ST !

La mobilisation des gilets jaunes a poussé le Président de la République à annoncer un certain nombre de mesures, plutôt tours de passe-passe, dont la fameuse « prime Macron » de 1000€ à verser par les entreprises volontaires (voir modalités au verso). Toutes les organisations syndicales ont demandé à la direction de ST que cette « prime Macron » soit versée aux salarié-e-s. Mais la direction, avec mépris, a refusé catégoriquement de verser cette prime et promet à la place un tour de passe-passe également, avec un supplément (soit un Booster) à la prime d'intéressement qui s'annonce d'ores et déjà décevante avec le nouveau calcul de l'accord triennale. Pour la CGT, mieux vaut une augmentation de salaire qu'une prime, mais le refus de la direction à verser la « prime Macron » n'est pas acceptable pour autant.

ST Microelectronics est une entreprise du CAC40 faisant d'importants bénéfices et distribuant beaucoup de dividendes. L'Etat est actionnaire de l'entreprise. ST reçoit près de 200 millions d'aides par an (dont 43 M€ de CICE en 2018), issus de nos impôts et encore de nombreuses aides vont arriver prochainement. L'enfumage politico-patronal n'a que trop duré, surtout qu'il n'apporte rien ni aux salarié-e-s, ni en embauches durables ! En convergence avec les gilets jaunes qui expriment une colère légitime, exprimons maintenant la colère légitime des salarié-e-s : ST doit redistribuer plus équitablement les richesses créées par notre travail d'abord sous forme d'augmentations de salaire significatives et dès maintenant en versant la « prime Macron » de 1000€ pour tou-te-s.

### **ACTE 1 : SALARIE-E-S DE ST ! OCCUPONS LE ROND-POINT DEVANT ST CROLLES !**

### **RASSEMBLEMENT LUNDI 21 JANVIER DE 12H à 14H avec médias et autres OS conviés !**

Ce rassemblement sans grève se fera sur votre pause déjeuner pour le personnel journée, avant ou après votre Shift pour les équipes postées 1&2 et pour les autres équipes, nous comptons sur votre présence pour montrer votre mécontentement et aussi débattre TOU-TE-S ensemble sur ce manque de reconnaissance chronique !

## ST Microelectronics, une entreprise pas si extraordinaire...

Des entreprises jouent le jeu et versent la « prime Macron » à leurs salarié-e-s, mais ST fidèle à elle-même persiste à poursuivre sa politique sociale au rabais.

Entreprises	Versement « prime Macron »	Bénéfices 2017 (en M€)
POMA	1 500 €	13,8
KLESIA	entre 300 et 900 €	29,3
LACTALIS	500 €	80
SOITEC	entre 300 et 1000 €	86,4
RATP	entre 200 et 400 €	132
VEOLIA	500 €	401,6
ILIAD (FREE)	1 000 €	405
Aéroport De Paris (ADP)	entre 250€ et 1000 €	571
DASSAULT	750 €	709
<b>ST MICROELECTRONICS</b>	<b>Zéro !!!</b>	<b>802 (M\$)</b>
ESSILOR	entre 600 et 800 €	833
LA POSTE	entre 200 et 300 €	851
PUBLICIS	1000 €	862
SNCF	entre 200 et 400 €	1 330
MICHELIN	entre 250 et 750 €	1 700
ORANGE	entre 500 et 1000 €	1 900
ENGIE	600 €	1 940
TOTAL	1 500€	8 360 (M\$)

Source : <https://www.challenges.fr/entreprise/ces-patrons-qui-jouent-le-jeu-de-la-prime-macron> 633146

### Modalités légales « prime Macron »

La prime peut être attribuée par l'employeur à l'ensemble des salariés ou à ceux dont la rémunération est inférieure à un plafond. Pour les salariés ayant perçu en 2018 une rémunération inférieure à trois fois la valeur annuelle du salaire minimum de croissance calculée pour un an sur la base de la durée légale du travail, la prime bénéficie de l'exonération d'impôt sur le revenu, de toutes les cotisations et contributions sociales d'origine légale ou conventionnelle, dans la limite de 1 000 € par bénéficiaire.

Son montant peut être modulé selon les bénéficiaires en fonction de critères tels que la rémunération, le niveau de classifications ou la durée de présence effective pendant l'année 2018 ou la durée de travail prévue au contrat de travail.

Son versement est réalisé entre le 11 décembre 2018 et le 31 mars 2019.

**La prime ne peut se substituer à des augmentations de rémunération ni à des primes prévues par un accord salarial, le contrat de travail ou les usages en vigueur dans l'entreprise.** Le montant de la prime ainsi que le plafond et la modulation de son niveau entre les bénéficiaires font l'objet d'un accord d'entreprise ou de groupe.

Source : loi portant mesures d'urgence économique et sociale

### Obtenir une prime c'est bien ! Et une augmentation de salaire c'est mieux !

La CGT propose aux salarié-e-s de se mobiliser lundi 21 janvier pour dénoncer le refus de ST de verser cette fameuse « prime Macron ». D'ores et déjà, ne perdons pas de vue, qu'**obtenir une augmentation de son salaire est le seul moyen d'augmenter son pouvoir d'achat de manière pérenne.**

Par ailleurs, ne soyons pas dupes non plus sur les modalités proposées par le gouvernement : **défiscalisation (=pas d'impôt sur le revenu), c'est moins de services publics et désocialisation (=pas de cotisations sociales), c'est moins de protection sociale.** Les services publics comme la protection sociale sont aujourd'hui financés de manière solidaire et chacun-e peut en bénéficier selon ses besoins. Si leur financement est attaqué, c'est leur existence même qui est alors remise en cause alors que les besoins eux restent présents. Les mesures de défiscalisation et de désocialisation ne sont pas là pour favoriser la justice fiscale et sociale (une première mesure juste serait de rétablir l'ISF), mais pour rendre nos services publics et notre protection sociale inefficaces faute de moyens suffisants. L'objectif politique derrière ces mesures, c'est la privatisation avec laquelle la majorité des citoyen-ne-s seront perdants.

**Alors, bientôt, un nouvel acte de mobilisation pour l'augmentation de nos salaires ! Car nous le valons bien !**